



Québec
solidaire



MAINTENANT

ou jamais

PLAN DE TRANSITION ÉCONOMIQUE
300 000 EMPLOIS VERTS POUR LE QUÉBEC

Table des matières

<i>Introduction</i>	7
1- Améliorer la mobilité des personnes	15
2 - Vers un transport écoresponsable des marchandises	25
3- Aménagement du territoire et agriculture	31
4- Valorisation des matières résiduelles et économie circulaire	39
5- Des bâtiments durables et plus résilients.....	43
6- Une politique industrielle pour accélérer la transition énergétique.....	49
7- Vers une plus grande indépendance énergétique	59
8- Une transition solidaire et démocratique	67
9- Source de revenus	73
Conclusions	79

INTRODUCTION

La lutte contre les changements climatiques est le plus grand défi de notre siècle. Nos manières de produire et de consommer causent un important déséquilibre écologique : épuisement des ressources, perte de biodiversité, pollution atmosphérique, fonte des calottes glaciaires, etc. Les bouleversements climatiques déclenchent des désastres humanitaires : canicules, incendies, tornades ou inondations. La liste est malheureusement longue et inquiétante, d'autant plus que la nature de ces phénomènes et leurs effets sur le climat se renforcent mutuellement et revêtent souvent un caractère irréversible.

L'activité humaine est responsable des grands bouleversements qui agitent le climat planétaire et c'est pourquoi la plupart des gouvernements du monde se sont engagés à remédier à la situation. En effet, les pays signataires de l'Accord de Paris ont pris, en 2015, l'engagement de limiter l'augmentation de la température planétaire à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, et ce, d'ici 2100. Or, les plus récentes données du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) indiquent que si rien n'est fait, ce seuil sera déjà franchi avant 2040. Toujours selon le GIEC, les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés devront diminuer, d'ici 2050, de 80 à 95 % par rapport au niveau de 1990, si on veut empêcher le réchauffement d'atteindre le seuil critique d'augmentation de 1,5 °C.

Au Québec, les émissions de gaz à effet de serre n'ont diminué que d'environ 9 % entre 1990 et 2015. Nous avons pris un retard considérable. S'il est raisonnable de croire que l'on pourra atteindre les cibles fixées par le GIEC, l'heure n'est plus aux demi-mesures.

Un changement de cap s'impose. Un gouvernement de Québec solidaire se donne pour objectif de diminuer d'ici 2030 les GES de 48 % par rapport au niveau de 1990, et de 95 % d'ici 2050.

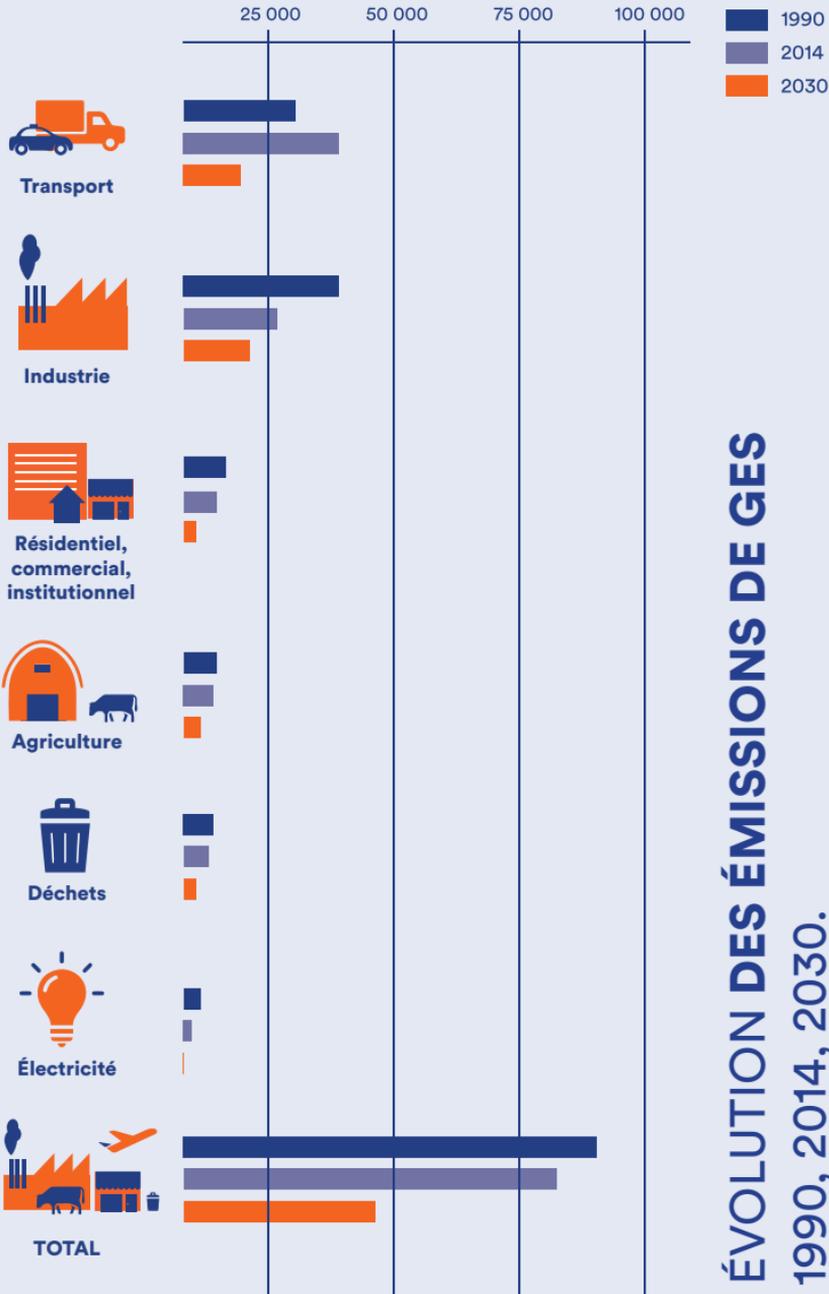
Changer de cap bousculera les habitudes et sera perçu comme un sacrifice par plusieurs. Mais ne rien faire n'est pas une option; le *business as usual* empêche notre économie dans la dépendance au pétrole. Le Québec peut non seulement offrir une vie meilleure à tout le monde, mais aussi une vie mieux adaptée aux écosystèmes. Pour y arriver, Québec solidaire propose un Plan de transition économique global et structurant qui nous amène sur la voie de l'équilibre écologique. En ce sens, il constitue le cœur de notre projet de société.

L'ensemble des mesures que nous proposons sera implanté de manière progressive afin de faciliter la transition, et nous établirons des cibles d'étape pour chaque période de cinq ans afin de nous assurer du respect de ces cibles. **En mobilisant tous les acteurs concernés, tant le secteur public que privé, tant la population que les municipalités, Québec solidaire met de l'avant un plan qui rend possible la transition.**

L'approche globale que nous proposons est nécessaire pour adopter des modes de vie qui soient viables d'un point de vue non seulement écologique, mais aussi économique. La situation actuelle exige de repenser notre approvisionnement en énergie, nos modes de transport, la façon dont nous produisons et consommons les biens, notre manière de construire les bâtiments où nous vivons et travaillons, ainsi que les méthodes de gestion de nos matières résiduelles. Ces changements se feront pour le mieux, avec au cœur l'idée d'une croissance de la qualité de vie et la conviction que ce sont les solutions collectives qui permettent cette amélioration.

Concrètement, un coup de barre s'impose dans le domaine des transports, qui sont responsables de plus de 40 % des émissions totales de GES au Québec. Nous misons donc sur un développement massif du transport en commun dans toutes les régions du Québec pour permettre aux citoyens et citoyennes de compter sur une alternative à l'auto solo. Nous proposons aussi une mise en valeur et un aménagement écologique du territoire, conditions nécessaires pour rapprocher l'activité économique de nos vies, de notre travail et de notre consommation. Un meilleur aménagement permettra aussi de préserver la richesse des écosystèmes. Dans le secteur du bâtiment, l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire fera en sorte d'améliorer l'efficacité énergétique. Ces mesures permettront une sobriété énergétique et une sortie progressive du pétrole.

Au Québec, les émissions de gaz à effet de serre n'ont diminué que d'environ 9 % entre 1990 et 2015. Nous avons pris un retard considérable. S'il est raisonnable de croire que l'on pourra atteindre les cibles fixées par le GIEC, l'heure n'est plus aux demi-mesures.



ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES 1990, 2014, 2030.

En parallèle, notre plan prévoit une politique industrielle pour l'ensemble des régions autour du développement de technologies et d'énergies propres.

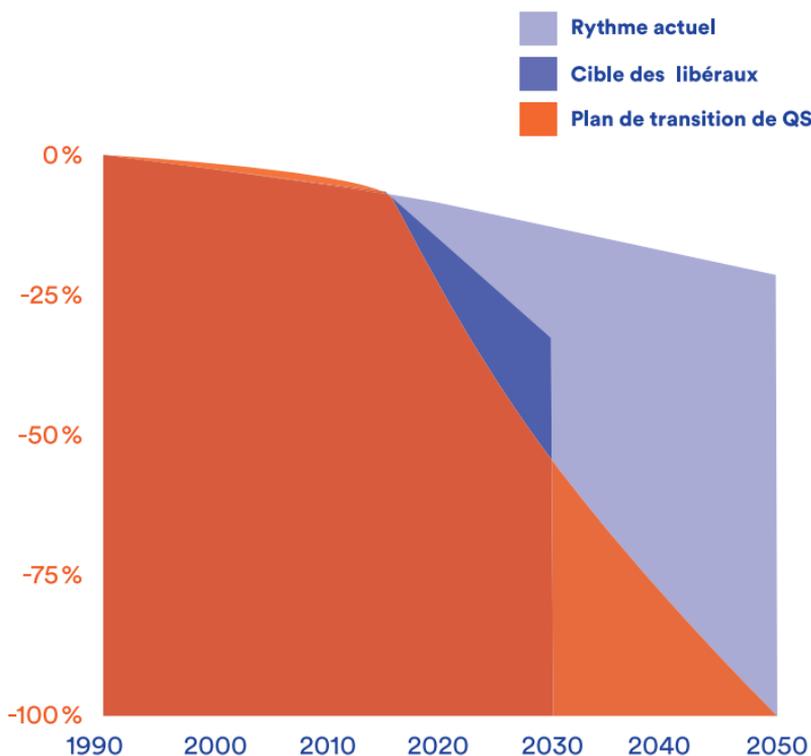
Il va sans dire que cette grande transition requiert un effort collectif colossal. Or, le Québec ne manque pas de moyens ni du savoir-faire requis. Ce qui manque, c'est la volonté politique, bloquée entre autres par l'obsession pétrolière du gouvernement canadien et l'inconsistance des élites provinciales.

Le plan de Québec solidaire prévoit impliquer les différentes communautés ainsi que les municipalités et les entreprises dans la mise en œuvre de mesures qui s'échelonneront de notre premier mandat jusqu'à l'horizon 2030. Il est conçu aussi dans la perspective d'un Québec qui marche vers son indépendance pour se doter des outils nécessaires à l'accomplissement de la transition. La souveraineté prend ici un sens fort, celui d'un peuple qui oriente lui-même son économie et son rapport à son territoire.

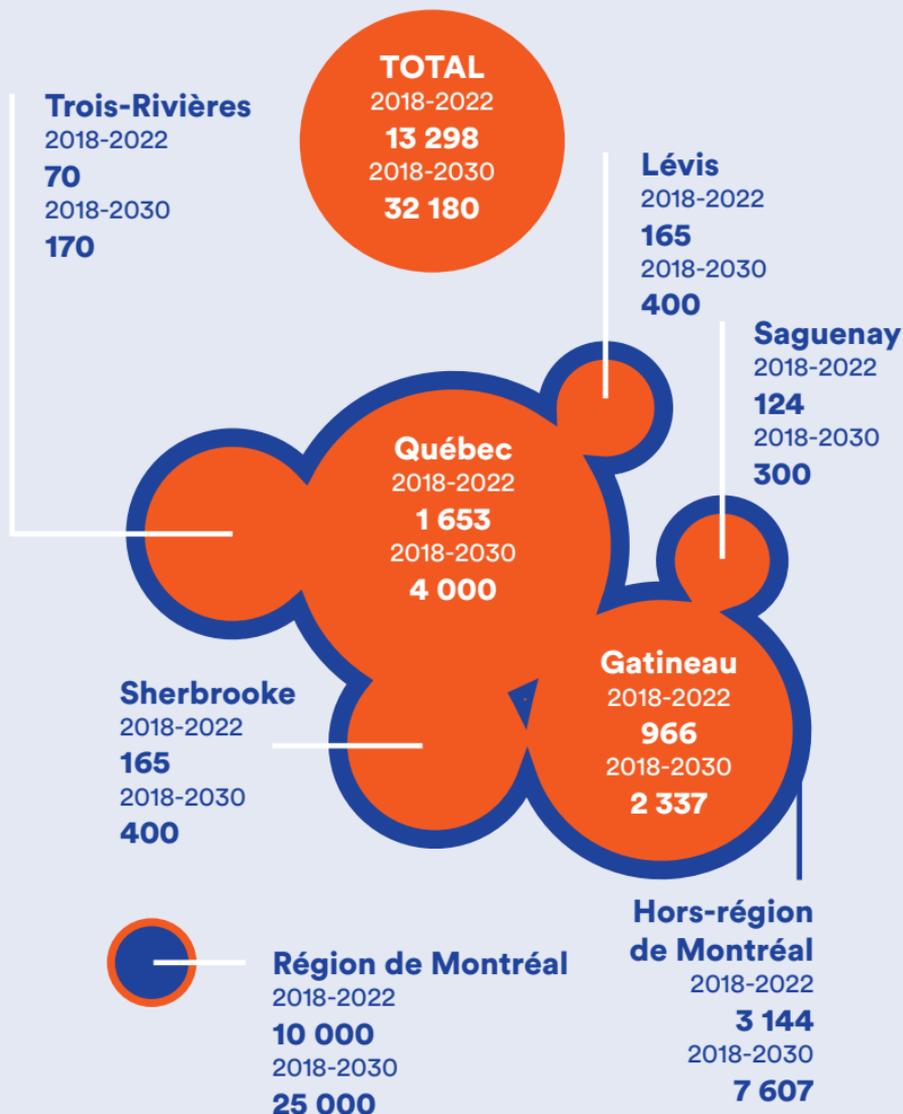
La transition écologique permettra de bâtir une économie guidée par le principe de l'économie circulaire et l'instauration de circuits courts, c'est-à-dire basée sur l'optimisation de l'utilisation des ressources et sur le rapprochement entre la production et la consommation des produits. Faire plus de produits ici, de l'extraction à la transformation. Réutiliser nos déchets et nos matières. Alors que la mondialisation a mis à mal le tissu industriel du Québec, notre Plan de transition encouragera la relocalisation de l'économie. Il créera ainsi des emplois de qualité, répartis dans toutes les régions et accessibles grâce à des programmes de formation. Nous appliquerons de plus une grille d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans la mise en œuvre de ce plan afin de nous assurer qu'il permette la participation équitable des femmes et des hommes.

Les défis qui se présentent à nous requièrent des efforts qui seront toutefois récompensés par une qualité de vie meilleure pour tous et toutes, et grâce auxquels nous nous assurons de léguer aux prochaines générations un territoire riche de sa biodiversité.

PRÉVISION DE RÉDUCTION DES GES (% PAR RAPPORT À 1990).



INVESTISSEMENT D'UN GOUVERNEMENT SOLIDAIRE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE CADRE DU PLAN DE TRANSITION EN MILLIONS DE \$



De 2018 à 2030, Québec solidaire ajoutera aux infrastructures publiques 20,5 milliards \$
De 2018 à 2022, Québec solidaire ajoutera aux infrastructures publiques 7,6 milliards \$

1



*AMÉLIORER
LA MOBILITÉ
DES PERSONNES*

La voiture prend beaucoup de place dans nos vies... et dans notre budget. Pour nombre d'entre nous, ce n'est plus un choix, mais une obligation. Il faut avoir une voiture pour accomplir la routine quotidienne sans heurts : aller travailler, reconduire les enfants, passer à l'épicerie, etc. L'étalement urbain et une offre de crédit abordable ont mené à une croissance soutenue du parc automobile. Individuellement, chaque personne a besoin de sa voiture pour parcourir la distance grandissante entre la maison, le travail et les loisirs.

Collectivement, nous pouvons faire un choix différent. La solution est simple : s'offrir plus de transport collectif, rendre disponibles des options de rechange à l'auto solo. Pas seulement à Montréal et à Québec, mais dans toutes les villes, entre les villes et dans les milieux ruraux. Le virage vers le transport collectif aura bien sûr un effet bénéfique sur l'environnement en réduisant la consommation de pétrole. Il sera aussi favorable à la santé des populations grâce à l'utilisation de transports actifs, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la diminution des accidents liés à l'automobile ou au transport du pétrole. Et surtout, il nous donnera une meilleure qualité de vie en réduisant le temps passé dans des bouchons de circulation ou dans des transports en commun trop lents.

Objectifs

- Réduire la dépendance à l'automobile.
- Réduire la consommation d'énergie fossile.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Réduction de moitié du tarif des transports collectifs

Québec solidaire réduira de moitié les tarifs du transport en commun urbain dès son premier mandat, et instaurera la gratuité de ce mode de transport d'ici 10 ans. Ces mesures encourageront les citoyennes et les citoyens à délaisser l'automobile en plus de favoriser l'inclusion sociale des personnes à faible revenu, dont une proportion importante de nouvelles et nouveaux arrivants.

2. Grand chantier de construction d'infrastructures en transport collectif

En même temps que cette réduction des tarifs, Québec solidaire procédera à un grand chantier de construction de transports collectifs dans toutes les villes du Québec. Pendant le premier mandat, c'est près de 8 G\$ de plus que ce que prévoit le gouvernement actuel. En 2030, ce montant atteindra 20 G\$. En 2030, la façon la plus facile de se déplacer dans toutes les capitales régionales du Québec, ce sera le transport collectif. Nous pourrons ainsi réduire considérablement la congestion.

3. Nationalisation des transports interurbains et augmentation de l'offre

L'offre de transport interurbain a considérablement diminué durant les dernières années, les entreprises qui opèrent ce service s'étant montrées incapables de s'adapter aux besoins des populations desservies et aux changements technologiques. Afin de remédier à cette situation, nous procéderons dès le premier mandat à la nationalisation du réseau de trans-

port interurbain. Grâce à l'amélioration de la fréquence des liaisons, le transport collectif deviendra une solution de remplacement attrayante à l'automobile.

4. Développement d'un lien haute vitesse entre les capitales régionales

Pour convaincre les gens de laisser leur voiture de côté, ce n'est pas suffisant, il faut offrir plus de confort, de rapidité et un coût moindre que l'automobile. Dès l'arrivée au pouvoir de Québec solidaire, un bureau d'études sera mis sur pied afin de déterminer la technologie la mieux adaptée pour implanter un lien haute vitesse entre les capitales régionales du Québec. Une fois la technologie choisie, elle sera d'abord mise en place entre Montréal et Québec avant d'être étendue aux autres villes. Notre accession à l'indépendance nous impose de penser les déplacements à l'intérieur du Québec et vers l'extérieur de façon cohérente. Sans attendre de négocier avec le gouvernement canadien, nous pouvons concevoir un réseau intelligent et intégré en fonction de nos besoins.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

5. Gares multimodales branchées dans chaque région

Des gares multimodales branchées seront implantées dans les points d'entrée des villes et des capitales régionales afin de faciliter un meilleur arrimage entre les réseaux de transport, notamment vers les milieux ruraux. Ces gares comprendront des services d'autopartage, du transport collectif sur demande et des stationnements incitatifs avec bornes de recharge électrique.

En collaboration avec les employeurs, des centres de télétravail seront créés autour de ces gares afin de déconcentrer l'activité économique et réduire la demande de transport.

6. Plus de ressources pour le transport actif

Québec solidaire encouragera dès son arrivée au pouvoir les transports actifs en allouant des fonds aux municipalités pour qu'elles développent leur réseau cyclable et conçoivent des aménagements physiques afin d'améliorer la sécurité des piétons.

7. Bonus et malus à l'achat pour favoriser l'achat de véhicules électriques

Pour décourager l'achat de véhicules à essence et encourager l'achat de véhicules écoresponsables, un système de bonus-malus sera instauré. Il sera modulé en fonction du type de voiture, mais aussi en fonction des régions, de la taille des ménages et des revenus des personnes qui achètent un véhicule. Les gens à faible revenu pourront également bénéficier d'un programme leur offrant une remise substantielle en remplacement d'un véhicule à essence âgé de plus de 12 ans.

8. Plus de bornes publiques pour les véhicules électriques

Un programme de bornes de recharge publiques, géré par Hydro-Québec, permettra de rendre plus facile l'utilisation des véhicules électriques.

9. Normes plus strictes

Les normes d'émission des véhicules à essence seront plus strictes, et la part de biocarburant obligatoire dans l'essence sera augmentée.

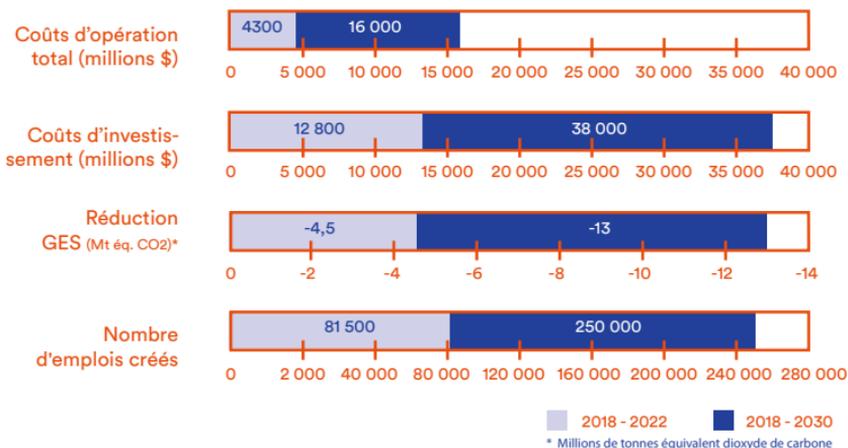
10. Retrait progressif des véhicules à essence

Comme plusieurs pays (de la Norvège à l'Inde, en passant par la France et la Grande-Bretagne), le Québec s'engagera à retirer progressivement des routes les véhicules à combustion interne. La vente de véhicules hybrides ou électriques sera obligatoire en 2030. Toute vente de véhicule à combustion interne pour usage personnel sera interdite en 2040, et ce type de véhicule sera retiré des routes en 2050.

11. Freiner l'agrandissement du réseau routier

Enfin, Québec solidaire abandonnera tout nouveau projet de construction routière sauf ceux qui visent à améliorer la sécurité routière ou qui permettent de désenclaver des régions isolées.

Effets des mesures portant sur la mobilité des personnes



*Des gares multimodales
branchées seront
implantées dans
les points d'entrée des
villes et des capitales
régionales afin
de faciliter un meilleur
arrimage entre les
réseaux de transport,
notamment vers
les milieux ruraux.*

LES PAYS ET RÉGIONS QUI SE SONT FERMEMENT ENGAGÉS À INTERDIRE LA VENTE DE VÉHICULES À COMBUSTION INTERNE



Californie
2040 (projet de loi)



Écosse
2032

Irlande
2030

Norvège
2025

Grande-Bretagne
2040

Pays-Bas
2025-2030

France
2040

Inde
2030

2



VERS

UN TRANSPORT

ÉCORESPONSABLE

DES MARCHANDISES

Nos routes ne sont pas congestionnées que par des voitures, des milliers de camions y circulent chaque jour. Les produits que nous consommons parcourent parfois des milliers de kilomètres avant d'arriver jusqu'à nous. Souvent sans qu'on s'en rende compte, notre consommation quotidienne contribue à l'émission d'une grande quantité de gaz à effet de serre. **Ainsi, quand la consommation augmente – alimentée par le marketing, la mode et la courte durée de vie des objets – la menace du réchauffement climatique augmente aussi.**

Améliorer le transport des marchandises nous demande à la fois de sortir du tout-au-camion et de repenser l'industrie du camionnage. On peut, en effet, utiliser d'autres modes de transport, moins polluants et souvent plus adaptés pour le transport des objets. Il est aussi possible de faire en sorte que le transport par camion soit plus efficace, mieux réglementé et, en conséquence, moins émetteur de gaz à effet de serre. Ces mesures bénéficieront à tout le monde, comme il y aura moins de trafic sur les routes et que les transports seront plus efficaces pour nous livrer nos biens.

Objectifs

- Réduire et transformer l'utilisation du camionnage.
- Réduire le contenu carbone des carburants.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Autoroute électrique

Québec solidaire entend déployer une autoroute électrique entre Montréal et les capitales régionales. Ce type de technologie permet aux camions de se brancher sur le réseau électrique pour parcourir de longues distances. Il est présentement testé ailleurs dans le monde, dont en Suède et en Californie. Transition Énergétique Québec (TEQ) lancera dans le premier mandat des appels de projets pour que le Québec expérimente lui aussi ce type d'installations.

2. Réduction du nombre de poids lourds sur les routes

Nous réduirons considérablement le nombre de poids lourds qui circulent à Montréal et à Québec par l'établissement de nouvelles chaînes logistiques et par la mise en place de centres de consolidation. En collaboration avec l'industrie du camionnage, nous ferons usage des nouvelles technologies et d'entrepôts collectifs situés en des lieux stratégiques à l'entrée des villes pour simplifier les routes de transport.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

3. Carburants alternatifs pour les camions

Afin de réduire l'impact environnemental du transport des marchandises, nous soutiendrons financièrement la conversion des flottes vers des carburants alternatifs, pour atteindre 10 % de camions à l'électricité et 15 % au gaz naturel renouvelable à l'horizon 2030.

4. Normes écologiques plus strictes pour les camions

Nous adopterons des normes plus strictes sur les émissions des camions et réaliserons des inspections plus fréquentes pour retirer les vieux camions très polluants des circuits de transport.

5. Transfert vers le ferroviaire et le maritime

Nous favoriserons également une transition du transport de certaines marchandises vers des modes plus économes en énergie comme le ferroviaire ou le maritime. Ici encore, l'indépendance du Québec permettra de mieux intégrer ces réseaux de transport dans un tout cohérent et qui répond aux besoins du Québec tout en le branchant sur le reste de l'Amérique du Nord.

6. Électrification du transport de marchandises

Québec solidaire financera également la recherche sur l'électrification du transport des marchandises. Cela pourra se faire à travers le lien rapide établi pour le transport des personnes ou par le développement de camions électriques et de bornes de recharge rapide.

Effets des mesures portant sur le transport des marchandises



*Ainsi, quand la
consommation augmente –
alimentée par le marketing,
la mode et la courte durée
de vie des objets –
la menace
du réchauffement
climatique augmente aussi.*

3



*AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET AGRICULTURE*

Le Québec s'est développé depuis les années 1950 au rythme de l'étalement urbain. Le règne de la voiture est apparu à la fois comme cause et conséquence de ce phénomène qui a entraîné un gaspillage d'espace au détriment des milieux humides, des terres agricoles et de la biodiversité. Pendant ce temps, nous avons aussi assisté à la dévitalisation de villes et villages, victimes collatérales de la mondialisation des échanges et de la spécialisation des économies. Pour diminuer à long terme notre empreinte écologique, on ne peut donc se contenter de remplacer les voitures et les camions par des autobus et des trains ; il faut diminuer les distances et la fréquence des déplacements motorisés.

Le Plan de transition économique de Québec solidaire propose une nouvelle approche d'aménagement du territoire et des activités qui s'y déroulent. **Nous voulons permettre l'éclosion d'une économie basée sur des circuits courts et sur une agriculture saine et écoresponsable en plus de favoriser la diversification des usages de notre territoire.** Pour ce faire, il faut adapter les activités humaines au milieu biophysique dans une recherche d'équilibre entre besoins humains et préservation des écosystèmes. Cela signifie d'accroître notre souveraineté alimentaire, ce qui sera grandement aidé par l'atteinte de l'indépendance et la reprise de ce qui est actuellement contrôlé par le gouvernement canadien. Une telle approche améliorera à la fois la qualité de vie et la santé des citoyens et des citoyennes ainsi que la qualité de l'environnement. Un gouvernement solidaire portera une telle vision d'ensemble et travaillera de pair avec les municipalités afin de la mettre en œuvre dans tout le Québec.

*Nous voulons permettre
l'éclosion d'une
économie basée sur
des circuits courts
et sur une agriculture
saine et écoresponsable
en plus de favoriser
la diversification
des usages de notre
territoire.*

Objectifs

- Trouver un équilibre entre les besoins humains et l'usage responsable du territoire.
- Réduire les distances et les fréquences des déplacements motorisés.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Plans territoriaux de transition

La planification est essentielle pour un développement raisonné du territoire. Un gouvernement solidaire adoptera une politique nationale d'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Celle-ci prévoira notamment l'adoption par les villes et les MRC de plans territoriaux de transition, qui établiront les lignes directrices pour un développement conforme aux objectifs de la transition et qui permettront une concertation à l'échelle régionale des actions à mettre en œuvre.

2. Restriction des périmètres d'urbanisation

Les périmètres d'urbanisation seront restreints afin d'augmenter la densité de la population des villes et de freiner l'étalement urbain.

3. Politique d'achat local des organismes publics

Les organismes publics et parapublics (CPE, hôpitaux, cégeps, etc.) devront se doter d'une politique alimentaire d'approvisionnement en produits locaux.

4. Réforme de la fiscalité municipale

Québec solidaire procédera à une réforme de la fiscalité municipale afin de donner aux villes les moyens financiers de faire face aux défis de la transition. Un point de pourcentage de la TVQ sera transféré aux municipalités. Le montant total sera réparti en fonction de leur taille et de leur étendue, en remplacement d'un montant équivalent provenant des transferts gouvernementaux, et ce, dès le premier mandat. Nous explorerons par la suite les options afin de remplacer la taxe foncière par une forme de taxation moins néfaste, qui serait répartie de manière équitable entre les régions.

5. Financement de l'agriculture locale, écoresponsable et biologique

Québec solidaire entend soutenir, dès le début de son mandat, le développement de la production et de la consommation d'aliments biologiques abordables et produits localement. Ce type d'agriculture est non seulement plus sain pour l'environnement, mais en plus il accroît notre souveraineté alimentaire. Une aide financière sera mise en place afin de soutenir l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques déjà en cours.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

6. Ceinture verte

Une ceinture verte sera aménagée autour des centres urbains afin de les relier aux milieux naturels et agricoles. Les villes d'Ottawa en Ontario et de Londres en Angleterre comptent

parmi celles qui sont dotées d'une telle infrastructure verte. Ce type d'aménagement permet de préserver la biodiversité tout en améliorant la qualité de l'air et des sols, en plus de faciliter l'accès à la nature pour les citoyens et les citoyennes.

7. Moratoire sur le dézouage agricole

Afin de protéger notre agriculture tout en améliorant son bilan environnemental, un moratoire sur le dézouage de terres agricoles entrera en vigueur à notre arrivée au pouvoir et de nouvelles normes seront implantées qui réduiront l'utilisation de pesticides et d'engrais provenant des énergies fossiles.

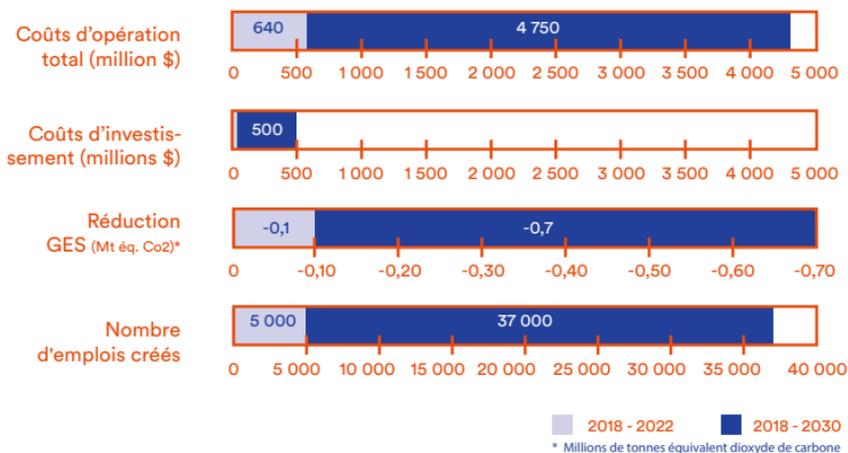
8. Plus d'aires protégées

À l'heure actuelle, un peu moins de 10 % de la superficie du Québec, incluant le milieu marin, est protégé. Dans le but de préserver la richesse naturelle de notre territoire et ses écosystèmes, nous visons, d'ici 2020, une protection de 10 % des aires marines et de 20 % des aires terrestres qui sont sous juridiction québécoise, protection que nous commencerons à mettre en place pendant notre premier mandat.

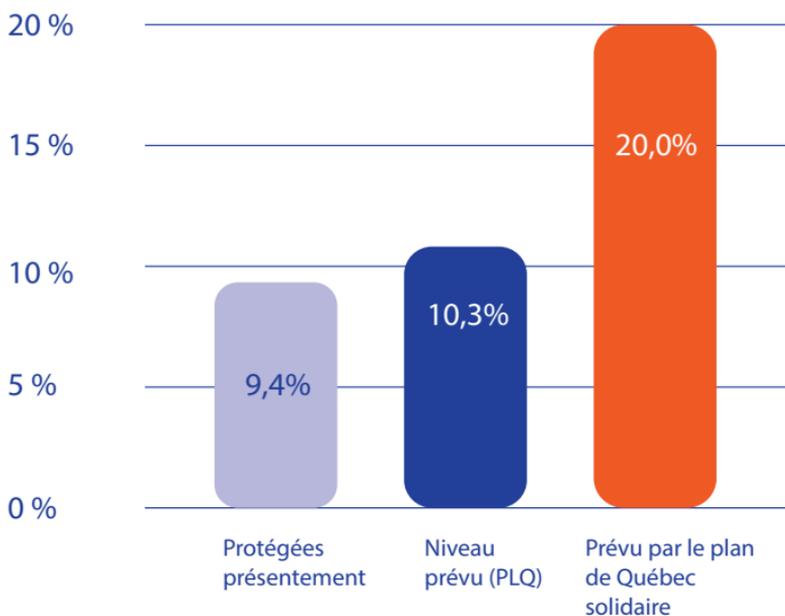
9. Campagne de sensibilisation

Québec solidaire lancera une campagne de sensibilisation sur l'impact social et environnemental des habitudes alimentaires.

Effet des mesures portant sur l'aménagement et l'agriculture



AIRES PROTÉGÉES EN % DU TERRITOIRE



4



*VALORISATION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES
ET ÉCONOMIE
CIRCULAIRE*

Avec l'arrivée du recyclage, puis du compostage, notre rapport aux déchets a beaucoup évolué. Alors qu'il y a 30 ans, tout était envoyé au dépotoir ou à l'incinérateur, nous avons maintenant l'habitude de trier nos déchets pour réduire la pollution et éviter le gaspillage de nos ressources. C'est bien, mais il faut maintenant faire un pas de plus et voir nos déchets comme des matières résiduelles, des ressources qu'il faut employer le mieux possible. Chaque matière que nous avons utilisée doit trouver un chemin pour recommencer le cycle de la transformation et de la consommation, ce qui nous permettra de réduire l'extraction des ressources.

Malheureusement, nous agissons trop souvent avec le recyclage comme avec la forêt et les mines : nous exportons des produits de mauvaise qualité pour faire des profits immédiats sans prendre le temps de bien faire le travail ici, au Québec. Pour nous autonomiser et gagner une indépendance économique bien concrète, nous devons appliquer le mieux possible les principes de l'économie circulaire et réutiliser et recycler ici la plupart de nos matières résiduelles. Si on veut mettre fin à notre dépendance économique, on doit aussi le faire par la gestion des matières résiduelles et, surtout, apprendre tout de suite à produire moins de « déchets » tout court.

Objectifs

- Réduire la quantité de matières résiduelles.
- Optimiser la réutilisation, le compostage et le recyclage.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Loi-cadre sur l'économie circulaire et l'obsolescence programmée

Cette loi visera à limiter l'impact du cycle de vie des objets de consommation. Celle-ci imposera notamment une garantie minimale de 10 ans sur la plupart des marchandises, ainsi qu'une garantie de réparation à faible coût. Une telle loi découragerait également l'utilisation d'objets de plastique à usage unique.

2. Fin de la crise du recyclage

En réponse à la crise que connaît actuellement le Québec en matière de gestion des matières recyclables, nous offrirons, dès notre arrivée au pouvoir, une aide financière à l'industrie du recyclage afin qu'elle opère un virage qualité.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

3. Système étendu de consigne

Nous procéderons à une modernisation complète du système de consigne, en y ajoutant notamment les bouteilles de vin et d'eau ainsi que d'autres contenants similaires.

4. Soutien financier aux circuits courts

Nous soutiendrons financièrement la mise en place de centres locaux de transformation des aliments et de réseaux de distri-

bution et de commercialisation alimentaire de proximité afin de renforcer les circuits courts de mise en marché des produits de l'agriculture.

5. Politique zéro-déchet

Québec solidaire adoptera une politique zéro-déchet qui comprendra entre autres des mesures pour s'attaquer au sur-emballage, aux produits jetables à usage unique et au gaspillage des invendus dans les commerces. Cette politique misera de plus sur la responsabilité élargie des producteurs pour mieux gérer les matières résiduelles, et elle imposera aux entreprises qui répondent à des appels d'offres un pourcentage de matières recyclées.

Effets des mesures portant sur les matières résiduelles et l'économie circulaire



5



*DES BÂTIMENTS
DURABLES ET
PLUS RÉSILIENTS*

Malgré une intensité énergétique ayant diminué du tiers depuis 1990, la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels a recommencé à croître récemment, dans la foulée de la croissance combinée du nombre de logements et de la superficie moyenne par logement. L'utilisation du mazout et du gaz naturel pour les systèmes de chauffage, notamment dans les bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), a aussi contribué à ralentir les progrès dans le secteur. Le bâtiment était ainsi le troisième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre au Québec en 2015.

Il importe dès lors de mettre le cap sur l'amélioration de l'efficacité énergétique en intervenant dans le domaine de la construction et de la rénovation immobilières, qui génère une activité économique considérable. En adoptant de nouvelles méthodes de construction et en utilisant des produits et des équipements de pointe, nous nous assurerons de diminuer notre consommation énergétique et de réduire l'impact lié aux matériaux. Ces économies nous permettront de libérer de l'énergie propre pour d'autres usages comme le transport, dont les besoins en électricité vont augmenter considérablement d'ici 2030.

Les coûts pour l'adoption de telles technologies sont souvent prohibitifs pour les ménages. Nous pouvons innover en créant un mécanisme d'emprunt dont le remboursement serait fait à même les économies d'énergie réalisées.

Objectifs

- Réduire la quantité d'énergie consacrée au chauffage des bâtiments.
- Éliminer certains modes de chauffage ou de climatisation très émetteurs de gaz à effet de serre.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Réforme du Code de la construction

Un gouvernement solidaire réalisera dès son premier mandat une réforme du Code de la construction afin de favoriser le recours à des matériaux ayant moins d'impact (p. ex. : bois), à des produits de construction réduisant la facture énergétique (p. ex. : fenêtres à triple vitrage) et à des normes plus strictes (p. ex. : le programme Novoclimat). Ce Code de la construction renouvelé constituera le pivot pour une construction écoénergétique à grande échelle.

2. Cotation énergétique obligatoire

Un système de cotation énergétique obligatoire sera implanté afin d'évaluer et de classer les bâtiments selon leur consommation d'énergie. Ce classement permettra d'informer les futurs propriétaires ou locataires, mais aussi de formuler des recommandations sur les manières d'améliorer la performance énergétique des bâtiments. Une démarche de consultation et de préparation de ce système est prévue de 2019 à 2023, pour une implantation progressive de 2024 à 2030.

3. Le CELI pour la rénovation de bâtiment

Dès son premier mandat, un gouvernement solidaire rapatriera le Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) canadien. En 2015, le total de la valeur marchande des CELI au Québec s'élevait à 77,4 G\$. Une partie de ce réservoir d'épargne à faible coût sera spécifiquement dédiée à l'habitation durable. Il sera limité à un maximum de 50 000 \$ par personne pour éviter d'en faire un lieu d'exemption fiscale pour les riches. Du reste, la personne épargnant continuera à utiliser son CELI selon les modalités actuelles. Par contre, le tiers de cette nouvelle réserve de capital sera géré par Transition énergétique Québec et rendu disponible aux fournisseurs en énergie (Hydro-Québec, Énergir) pour financer la rénovation de bâtiments résidentiels énergivores.

Cette option permet de faire des travaux dans les logements mal isolés que ni les propriétaires ni les locataires n'ont les moyens de rénover. Ainsi, les fournisseurs en énergie puiseront dans ce fonds pour faire les rénovations et rembourseront le fonds à même les premières économies en énergie sur la facture du ménage concerné. Une fois les travaux remboursés, le ménage bénéficiera d'une réduction de coût sans jamais avoir eu à déboursier pour les travaux.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

4. Plan de transition institutionnel

De 2021 à 2030, afin de faire de l'État un modèle pour les autres acteurs, le gouvernement mettra en place un plan de transition pour le secteur institutionnel qui visera l'amélioration de l'efficacité énergétique de son parc immobilier.

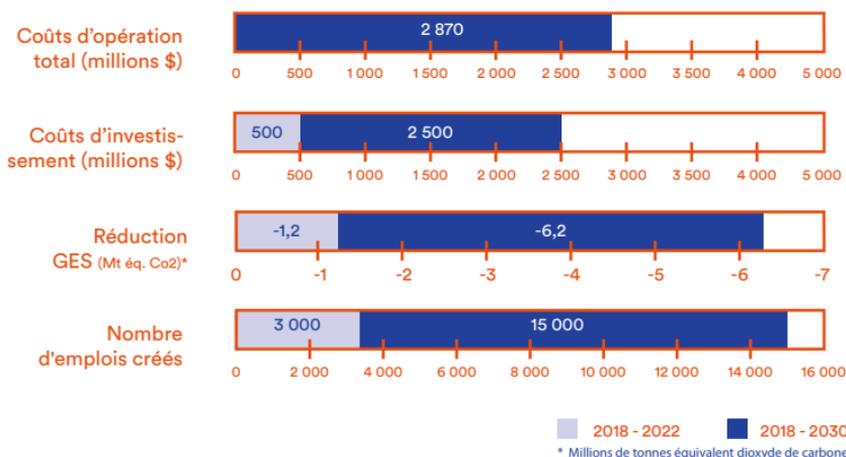
5. Fonds d'efficacité énergétique pour le secteur ICI

Un fonds dédié au secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) sera mis en place à partir de 2024. Ce fonds financera principalement des études de faisabilité et d'implantation de projets en efficacité énergétique, y compris le remplacement des énergies fossiles par des énergies à faible impact.

6. Bâtiment à énergie positive fait au Québec

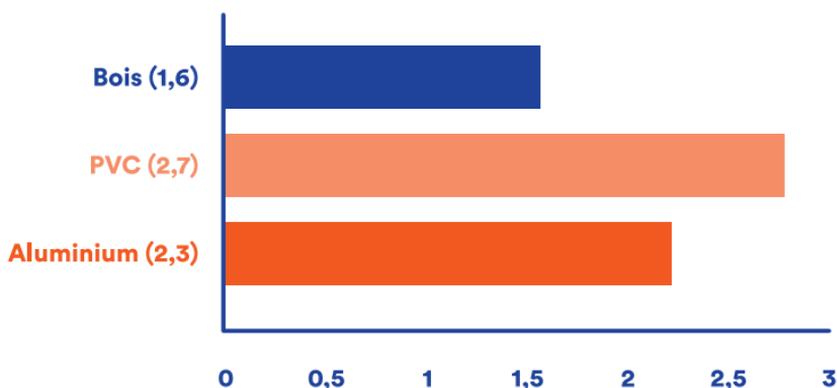
Une fois le nouveau Code de la construction adopté, le gouvernement financera des projets pilotes visant à développer un type de bâtiment qui produit plus d'électricité qu'il n'en consomme.

Effets des mesures portant sur les bâtiments

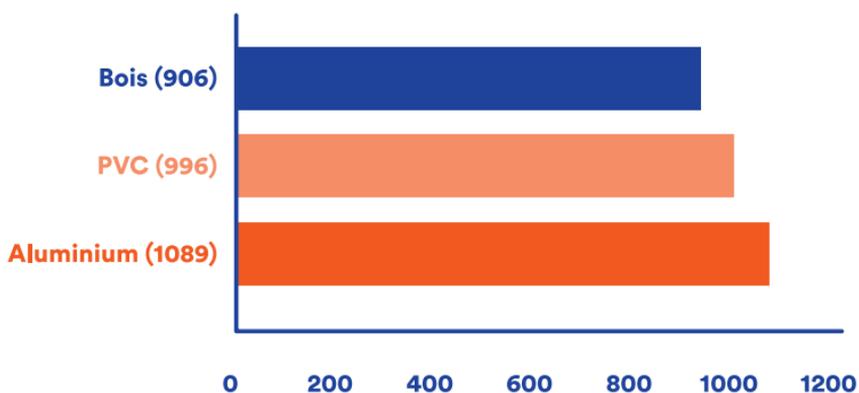


ANALYSE DU CYLCE DE VIE DE DIFFÉRENTS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Potentiel de la création d'ozone photochimique (kg CO₂-eq.)



Potentiel de réchauffement planétaire (kg CO₂-eq.)



6



*UNE POLITIQUE
INDUSTRIELLE
POUR ACCÉLÉRER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE*

Le secteur industriel québécois doit être mobilisé vers la transition énergétique, non seulement parce qu'il est un grand consommateur d'énergie et un grand émetteur de gaz à effet de serre, mais aussi parce que les choix industriels doivent propulser la transition. Le laisser-faire des dernières années ayant échoué à organiser notre économie vers la transition, le Québec doit adopter une politique industrielle forte. L'objectif de cette politique sera de faciliter le passage à une économie décarbonisée et moins énergivore en développant certains créneaux de pointe. Le gouvernement prendra la responsabilité d'identifier et de planifier le développement de secteurs stratégiques qui permettent de faire des pas importants vers la transition. Tous les secteurs de l'économie seront mobilisés, pas seulement l'économie privée traditionnelle. Un gouvernement solidaire veillera à mettre au cœur de la transition des entreprises sociales, coopératives, sans but lucratif et bien ancrées dans leur communauté.

Les mesures comprises dans ce volet contribueront à l'objectif de relocalisation de l'économie et de création d'emplois de qualité dans toutes les régions du Québec. Elles seront fondées sur une approche bien différente de celle adoptée par les gouvernements jusqu'à ce jour. La priorité économique ne sera plus les accords de commerce et l'adaptation aux marchés mondiaux. Non, le cœur de notre politique industrielle sera la transition, avec les bénéfices écologiques et sociaux que nous pouvons en tirer. Une telle approche est impensable dans le cadre canadien parce qu'elle est diamétralement opposée à la stratégie de développement économique canadienne fondée sur le pétrole et la mondialisation néolibérale. Ainsi, notre politique industrielle deviendra plus audacieuse une fois l'indépendance du Québec réalisée.

*Les mesures
comprises dans
ce volet contribueront
à l'objectif de
relocalisation
de l'économie
et de création
d'emplois de qualité
dans toutes les
régions du Québec.*

Objectifs

- Transformer les processus productifs pour qu'ils soient moins émetteurs de GES.
- Développer des secteurs industriels créateurs d'emplois qui soutiennent la transition.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Des batteries faites au Québec de A à Z

Nous avons vu plus tôt que l'électrification des véhicules était une avenue incontournable pour améliorer le bilan énergétique du secteur des transports. Le développement de technologies de stockage d'énergie devient dès lors tout aussi primordial pour viser une mobilité plus verte. Lors de notre premier mandat, nous allons ainsi soutenir la production nationale de batteries nécessaires pour l'autonomie des voitures et des camions électriques. Notre stratégie vise une chaîne de production qui comprend le contrôle public des mines de lithium – une ressource extraite au Québec, mais pour l'instant surtout exportée –, la production de batteries et, enfin, leur réutilisation et leur éventuel recyclage. Un gouvernement solidaire encouragera la recherche et le développement dans ce secteur, en partenariat avec Hydro-Québec, dans le but notamment de produire au Québec des camions électriques. Cette chaîne productive permettrait au Québec de renforcer son autonomie énergétique et pourrait en faire un leader mondial en matière de transition.

2. Une économie biosourcée

Nous soutiendrons aussi durant ce mandat le développement de l'économie biosourcée, un choix stratégique qui permettra de diminuer notre dépendance envers l'importation d'énergies fossiles. Le Québec produit déjà des quantités importantes de résidus agricoles et forestiers qui peuvent servir à produire de l'énergie pour le secteur industriel. Ces biocarburants peuvent en effet limiter l'utilisation de carburants traditionnels et s'arriment également à notre stratégie de réduction des gaz à effet de serre en transport. Ce faisant, nous appuierons la mise en place de chaînes logistiques reliant des centres de valorisation de la biomasse à des raffineries situées dans des régions ressources, dans une approche combinant logique sectorielle et logique territoriale.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

3. Technologies propres

Un gouvernement solidaire participera à la reconversion de l'appareil productif vers des technologies propres par l'entremise d'une bonification, dans un premier mandat, du Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence. Transition énergétique Québec aura aussi le mandat d'identifier les créneaux les plus susceptibles de contribuer à nos objectifs de transition et d'appuyer leur déploiement.

*Pour 2024, Québec
solidaire reverra
les Plans globaux
en efficacité
énergétique d'Hydro-
Québec et d'Énergir
pour les transformer
en Fonds de
financement d'efficacité
énergétique.*

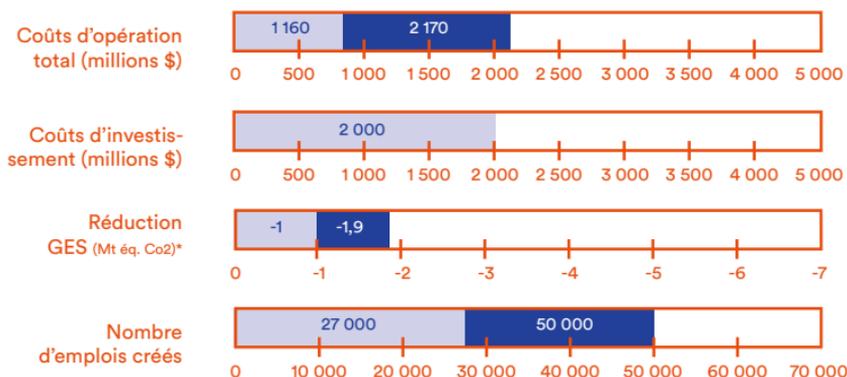
4. Efficacité énergétique des bâtiments

L'efficacité énergétique doit aussi préoccuper les industries. Pour 2024, Québec solidaire reverra les Plans globaux en efficacité énergétique d'Hydro-Québec et d'Énergir pour les transformer en Fonds de financement d'efficacité énergétique. Cela permettra, à l'instar de notre stratégie pour le logement, de faire des emprunts pour modifier des bâtiments ou des procédés industriels et de les rembourser à même les économies d'énergie générées.

5. Développer des créneaux stratégiques

Le Québec dispose d'énormes surplus en hydroélectricité. Il est souhaitable d'utiliser ces surplus afin d'alimenter des créneaux à forte intensité énergétique mais à faible émission de carbone, tels la transformation de l'aluminium et du lithium, le stockage d'énergie, les bio-industries ou la serriculture. Nous prévoyons mener des analyses stratégiques afin de déterminer les créneaux à développer, toujours en respectant une logique de grappes industrielles. Ce programme contribuera à l'émergence de savoir-faire utiles pour bâtir l'économie de demain.

Effets des mesures portant sur la politique industrielle

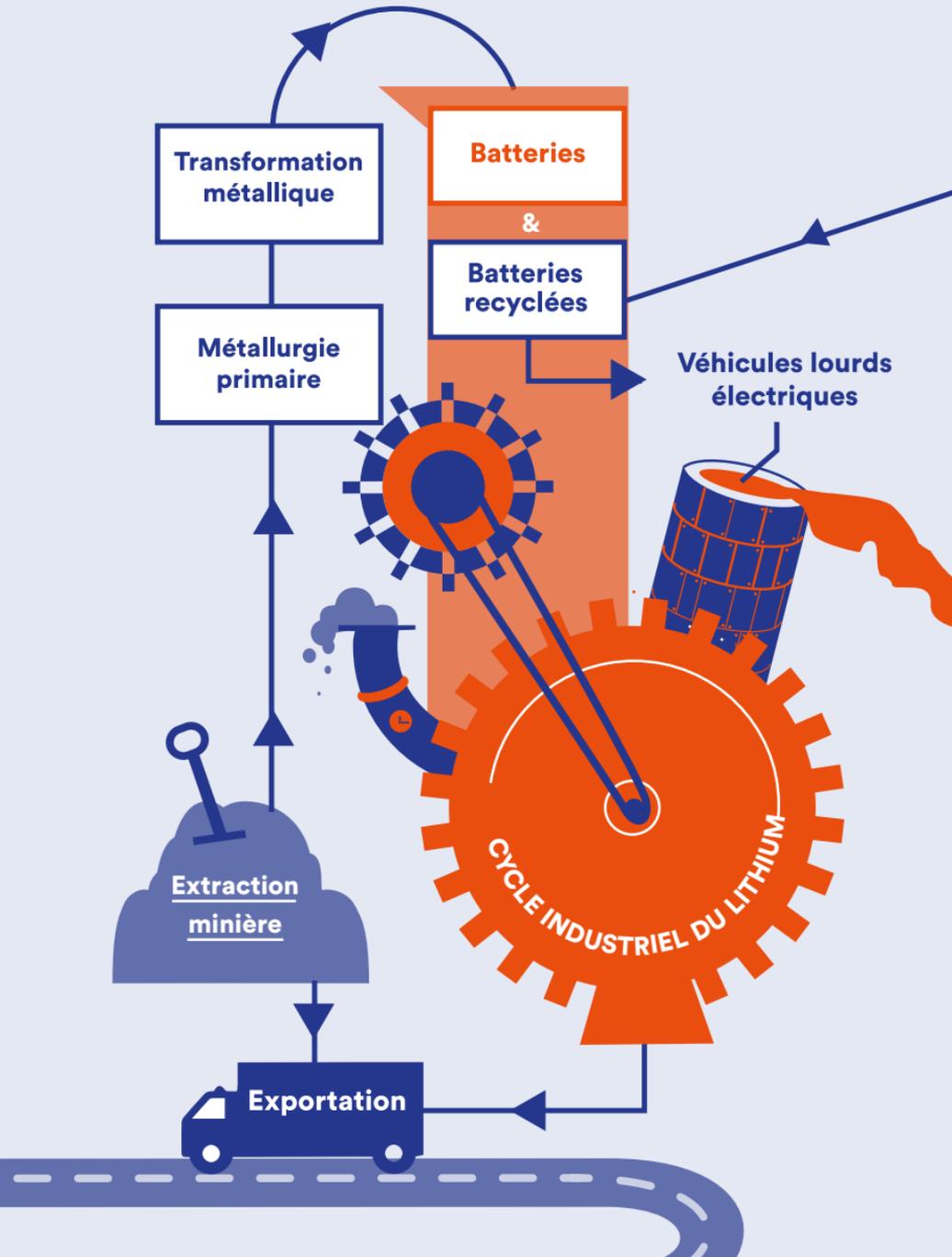


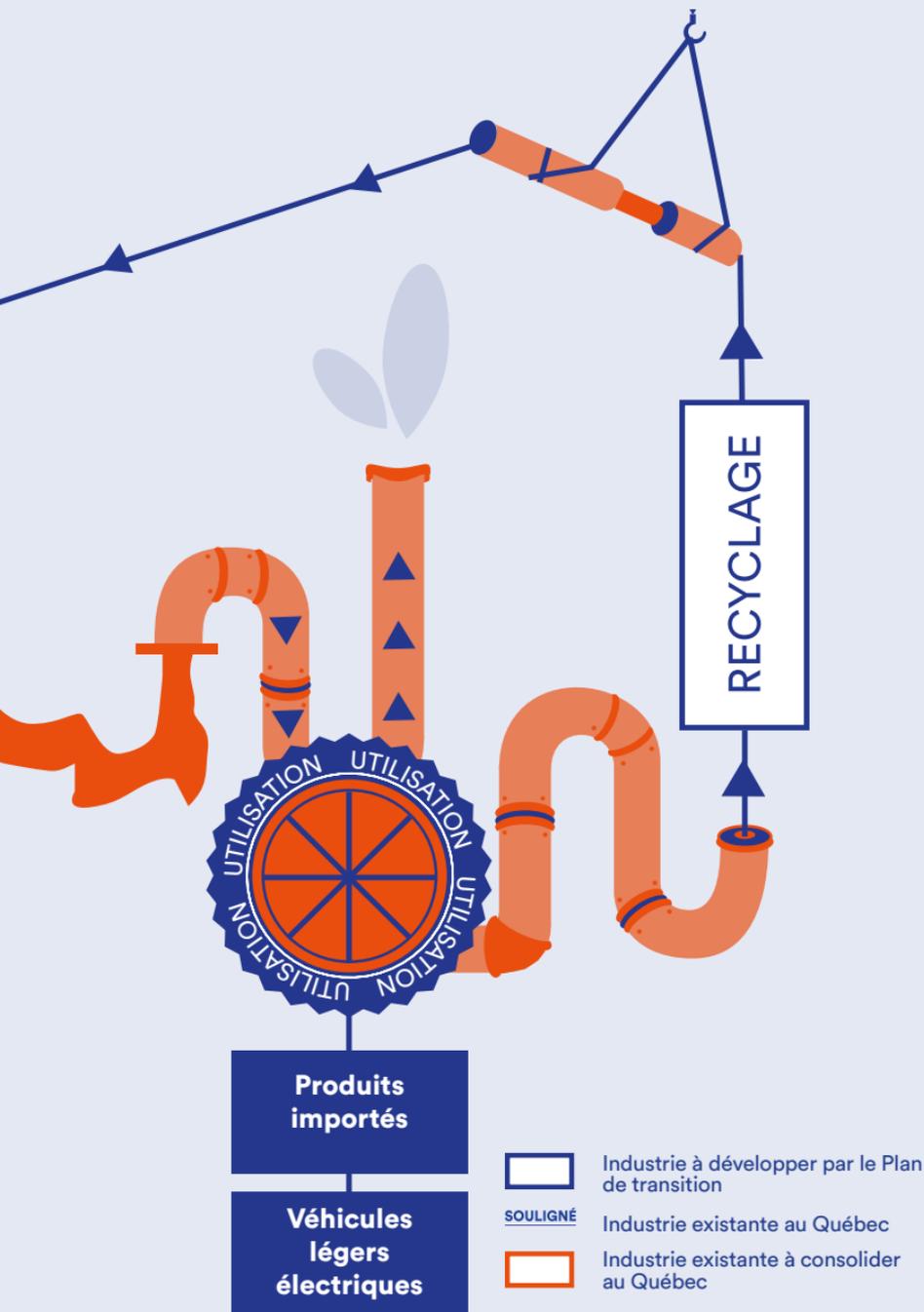
■ 2018 - 2022

■ 2018 - 2030

* Millions de tonnes équivalent dioxyde de carbone

CYCLE INDUSTRIEL DU LITHIUM





7



*VERS UNE
PLUS GRANDE
INDÉPENDANCE
ÉNERGÉTIQUE*

Les modes de production, de construction et de consommation que nous encourageons à travers la mise en œuvre de notre Plan de transition vont entraîner une diminution de la consommation d'énergie des ménages, des entreprises et des institutions, de même qu'une diminution de l'intensité énergétique. Ce plan va cependant de pair avec la sécurisation de l'approvisionnement en énergies propres. Là encore, nous misons à la fois sur un ensemble d'incitatifs et d'interdictions pour induire des comportements positifs de la part des entreprises et de la population, mais aussi sur une planification territoriale qui permettra un arrimage entre l'aménagement et la disponibilité des ressources d'énergie.

L'objectif primordial est bien entendu de cesser de manière progressive et planifiée le recours aux énergies fossiles, pour une plus grande indépendance énergétique et une empreinte écologique nettement améliorée. Nous devons penser cette stratégie en collaboration avec les peuples autochtones avec qui nous partageons le territoire du Québec. Ces projets se feront avec leur collaboration et à leur initiative, et non à leurs dépens. Si la sortie du Canada est un atout dans cette diminution de notre dépendance du pétrole, elle ne nous empêchera pas de collaborer avec nos voisins directs (Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, New York, Vermont, Maine) lorsqu'ils partagent des objectifs semblables aux nôtres.

Objectifs

- Diversifier les sources énergétiques renouvelables.
- Réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

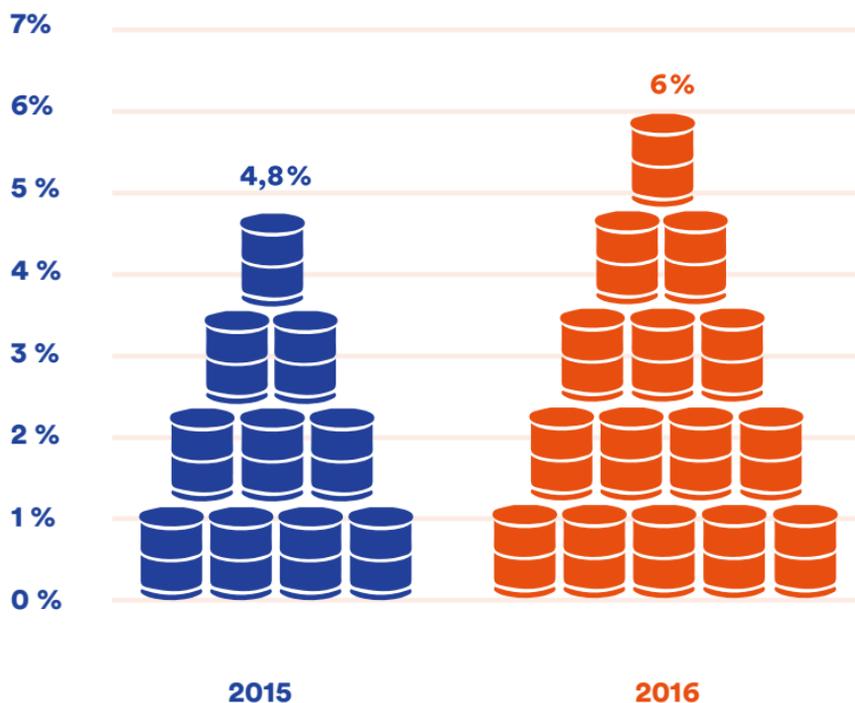
1. Pas d'exploration et d'exploitation des énergies fossiles

Un gouvernement solidaire éliminera dans son premier mandat les subventions pour les combustibles fossiles et interdira toute exploration ou exploitation de ces gisements d'énergie sur le territoire québécois. Dans cette optique, la construction ou l'agrandissement de toute infrastructure visant à augmenter la production ou le transport d'énergie fossile seront aussi interdits.

2. Districts énergétiques

L'amélioration de l'efficacité énergétique passe par la création de réseaux de chaleur, de boucles énergétiques et de systèmes de stockage de l'énergie qui assurent la répartition de l'énergie – notamment celle produite en excès par les industries – au sein de zones appelées districts énergétiques. Un district énergétique peut s'étendre à l'échelle d'un quartier ou d'une localité, mais aussi d'un campus universitaire, d'une zone commerciale ou d'un secteur industriel, par exemple. Transition énergétique Québec soutiendra la mise en place d'entreprises de services énergétiques ainsi que les projets de districts énergétiques afin d'encourager la production et la distribution d'énergie par les collectivités locales.

ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE DE DÉPÔTS ET DE PLACEMENTS DU QUÉBEC DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES - PORTEFEUILLE GLOBAL



AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

3. Énergie éolienne

Le vent constitue une source d'énergie ayant une empreinte écologique faible comparativement à d'autres, d'où l'utilité de recourir à l'éolien là où la géographie le permet. Toujours dans un effort de planification plus intelligente de la production et de la distribution, nous placerons les entreprises qui fournissent de l'énergie éolienne sous contrôle public au cours de notre premier mandat. Pour stabiliser l'offre d'électricité en période de pointe, nous prévoyons développer 1000 mégawatts supplémentaires à compter de 2025 afin d'augmenter la part de l'éolien dans la production d'électricité. Ce développement se fera en partenariat avec les communautés concernées.

4. Énergie solaire

De plus en plus accessible, la captation de l'énergie solaire doit elle aussi être encouragée, car elle contribue à autonomiser les communautés et les ménages dans la production d'énergie. Grâce à un appui gouvernemental, Hydro-Québec mettra donc en place un programme favorisant l'achat et l'installation de panneaux solaires. Combinée à notre stratégie de développement de batteries, la présence de ces panneaux diminuera la demande en période de pointe.

5. Géothermie

Les systèmes de géothermie requièrent des investissements importants, mais leur implantation permet de grandes économies d'énergie. Transition énergétique Québec appuiera

financièrement les entreprises qui réalisent des innovations dans cette filière, et l'aide financière sera rétablie pour l'installation de ce type de système.

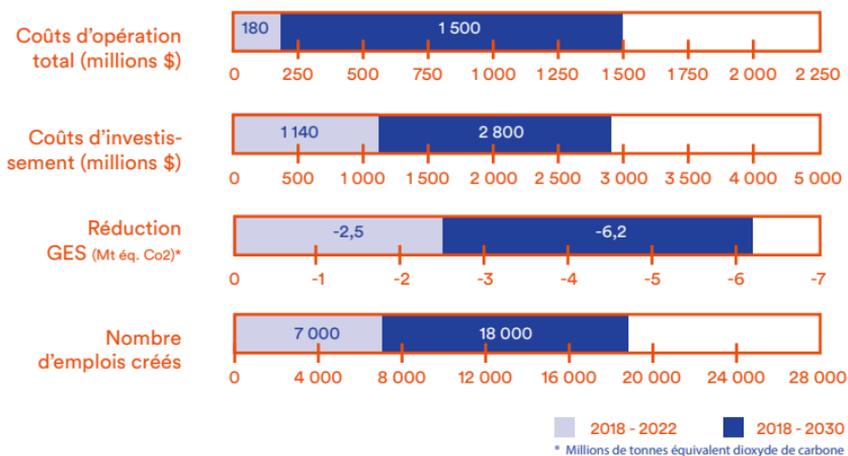
6. Retrait du mazout et du charbon

Le mazout et le charbon seront progressivement éliminés et remplacés par la biomasse comme énergie de chauffage. Les bras financiers de l'État (CDPQ, Investissement Québec, etc.) devront quant à eux mettre en branle un plan de désinvestissement des énergies fossiles afin de contribuer à l'effort de transition énergétique.

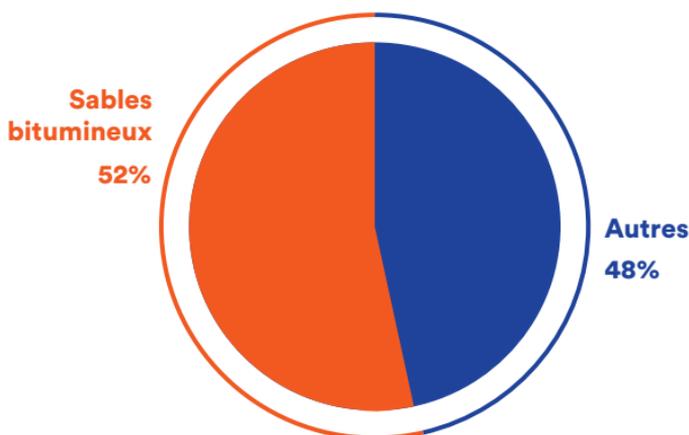
7. Rehaussement des normes de biocarburant

Les normes de contenu en biocarburant seront rehaussées, pour passer à 30 % d'éthanol dans l'essence, à 20 % de biodiesel dans le diesel, et à 15 % de gaz naturel renouvelable (GNR) dans le gaz naturel. Le marché des biocarburants doit être encadré en conformité avec nos mesures en agriculture. Seule la production locale de biocarburants de 2^e génération sera permise afin de réserver les cultures céréalières à l'alimentation.

Effets des mesures portant sur l'indépendance énergétique



INVESTISSEMENTS DE LA CDPQ DANS DES COMPAGNIES DU SECTEUR DU PÉTROLE ET DU GAZ



Source : Recycle ta Caisse

8



*UNE TRANSITION
SOLIDAIRE ET
DÉMOCRATIQUE*

Au cours des 30 dernières années, la remise en cause du rôle de l'État a permis aux grandes entreprises d'accroître leur pouvoir sur la société. Les inégalités ont augmenté à mesure que l'économie était mise au service des plus riches, capables d'influencer les décideurs publics. Nos écosystèmes en ont aussi pâti, car la préoccupation pour l'environnement ne fait pas le poids face à la volonté des grands acteurs économiques d'augmenter leurs profits en misant sur la surconsommation et la surexploitation des ressources. Comme son nom l'indique, le Plan de transition économique de Québec solidaire n'est pas seulement un plan énergétique. Il s'agit aussi d'un plan économique qui, comme on l'a vu, générera de l'activité sur tout le territoire. Contrairement à un projet comme le Plan Nord, conçu pour faire primer l'intérêt des entreprises sur le bien-être de la population et sur la protection de l'environnement, notre plan contribuera à renverser la tendance des dernières années.

La transition énergétique nous offre l'occasion de rebâtir notre économie sur des bases plus égalitaires, de la rendre plus démocratique et plus inclusive. Pour que l'État puisse contrer les dynamiques néfastes de l'économie actuelle, au plan tant environnemental que social, il faut lui redonner les leviers et les moyens nécessaires pour mener en toute transparence une intervention réfléchie. Il faut aussi prévoir des mécanismes spécifiques pour que la transition garantisse l'inclusion économique des citoyennes et des citoyens qui n'ont pas profité de la croissance des dernières années. Un gouvernement solidaire s'engage ainsi à mettre le Québec sur la voie d'un plus grand équilibre entre l'économie, l'environnement et les enjeux sociaux.

Objectifs

- S'assurer que la transition bénéficie à l'ensemble des Québécoises et des Québécois.
- Faire en sorte que les travailleurs et travailleuses des secteurs délaissés par cette transition soient réaffectés à d'autres emplois.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Loi-cadre sur le climat

Québec solidaire adoptera dans son premier mandat une loi-cadre sur le climat qui s'appliquera à tous les organismes et ministères du gouvernement et qui prévoira notamment l'adoption d'un budget carbone annuel. Un tel budget fixe la limite de GES pouvant être émise chaque année, ce qui lui confère un aspect contraignant. Suivant cette logique, nous exigerons pour tout projet d'investissement majeur impliquant une participation financière de l'État une évaluation de son impact sur le climat.

2. Aides fiscales pour la transition

Nous prévoyons des mesures fiscales ciblées afin d'atténuer les coûts liés à la transition pour les ménages de la classe moyenne et de les éliminer pour les ménages à faible revenu. Des aides financières seront aussi offertes pour le remplacement des systèmes de chauffage au mazout ou au gaz naturel et pour l'installation de systèmes de géothermie.

3. Requalification de la main-d'œuvre

Un fonds de transition pour la requalification de la main-d'œuvre des secteurs touchés sera mis en place, par exemple pour l'industrie pétrochimique. Ce fonds comprendra en outre des programmes spécifiques pour encourager la qualification des femmes, traditionnellement peu présentes dans les secteurs des ressources naturelles et de la transformation industrielle. Par ces programmes, le gouvernement aura un souci particulier pour les personnes immigrantes. Le gouvernement créera aussi des centres collégiaux de formation et de transfert de technologie dans les domaines de la motorisation électrique et dans les techniques du bâtiment.

4. Davantage de pouvoir et d'autonomie à Transition énergétique Québec

Transition énergétique Québec (TEQ) a pour mission de coordonner les programmes et mesures de transition et d'efficacité énergétique du gouvernement. Or, l'organisme a été mal conçu par le régime libéral en 2016 et son influence sur le gouvernement est limitée. Nous allons, dès notre arrivée au pouvoir, réorganiser TEQ afin d'en faire le lieu à partir duquel la transition sera planifiée et mise en œuvre, mais aussi afin de renforcer la cohérence, la transparence, l'imputabilité et la reddition de comptes de l'action gouvernementale en matière énergétique. Un tiers des revenus provenant de la tarification du carbone lui sera versé pour qu'il puisse mener à bien sa mission. Un nouveau ministère responsable de la transition énergétique sera créé et aura pour mandat de s'assurer de l'application du plan et de l'atteinte des cibles de réduction des GES.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

5. Financement rehaussé des groupes écologistes

Un gouvernement solidaire financera adéquatement, dès son premier mandat, les groupes écologistes, partenaires sociaux essentiels de la transition. Il s'assurera aussi que les lanceurs d'alerte sur les enjeux environnementaux soient entendus et protégés.

6. Réforme du BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sera réformé afin d'en renforcer les pouvoirs et de mieux tenir compte des préoccupations citoyennes. Le consentement libre et éclairé des communautés autochtones sera en outre requis pour tout projet d'exploitation ou de développement sur leurs territoires.

7. Fin de la primauté du plus bas soumissionnaire

Québec solidaire reverra la Loi sur les contrats des organismes publics sur les marchés publics pour que cesse la primauté du plus bas soumissionnaire en ajoutant d'autres critères. La proximité, l'écoresponsabilité et les retombées sociales en feront partie.

8. Surveillance des entreprises québécoises à l'étranger

À partir de 2024, afin de promouvoir les meilleures pratiques tant au Québec qu'à l'extérieur, nous mettrons en place un programme de surveillance des entreprises québécoises opérant à l'étranger en matière de santé et sécurité, de rémunération, de protection de l'environnement, de lutte aux changements climatiques et d'acceptabilité sociale.

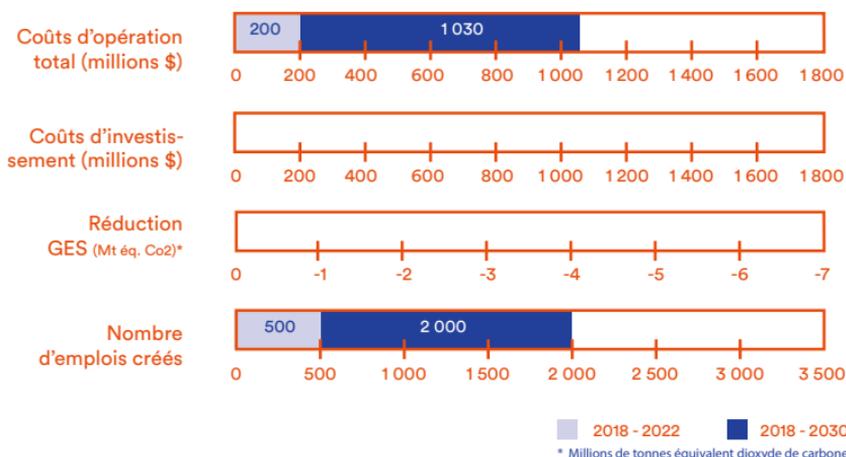
9. Aide aux réfugiés climatiques

Une fois indépendant, le Québec reverra sa politique d'accueil des personnes réfugiées pour y intégrer les réfugiés climatiques.

10. Bilan des émissions à partir de la consommation

Le gouvernement du Québec mettra aussi sur pied un bilan des émissions carbone constitué à partir de la consommation du carbone et non à partir de la production. Cela permettra d'être plus clair sur la responsabilité du Québec dans les émissions de gaz à effet de serre.

Effets des mesures permettant d'assurer une transition solidaire et démocratique



9



*SOURCE
DE REVENUS*

La transition écologique se fera non seulement parce que nous changeons l'action du gouvernement, mais aussi parce que les entreprises et les individus changent leurs façons de faire. Nous avons montré jusqu'ici tout ce que l'État peut faire en offrant des services de transport, en construisant de nouvelles infrastructures énergétiques et en intervenant dans l'économie. Ces gestes sont nécessaires, mais ils demeurent insuffisants. Il faut aussi mettre fin aux incitatifs aux comportements néfastes pour les écosystèmes. Le soutien financier qu'offre le gouvernement canadien à l'industrie pétrolière est un bon exemple de cela.

Le principe est simple : faire porter le poids des conséquences environnementales suivant le principe du pollueur-payeur. Ceux et celles qui, malgré des options durables, persistent à mettre en péril la sauvegarde de notre environnement doivent internaliser le coût lié à leur action. Par contre, on ne doit pas désavantager des gens qui n'ont pas la possibilité de prendre une option moins polluante parce qu'elle n'est pas disponible. Cela signifiera aussi des pertes d'emploi dans certains secteurs polluants comme le secteur pétrolier. Ceux-ci seront largement compensés par la création de nouveaux emplois et des programmes de requalification seront offerts aux personnes touchées.

La clé ici est d'appliquer des mesures de façon progressive, flexible et ciblée pour changer durablement les façons de faire, sans pour autant créer des iniquités.

Objectifs

- Financer la transition.
- S'assurer que la transition soit faite équitablement.

MESURES PRIORITAIRES ENCLENCHÉES DÈS LE PREMIER MANDAT

1. Tarifification juste du carbone

Les systèmes de tarification du carbone, comme le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) en place au Québec depuis 2015, sont critiqués pour leur impact limité sur la réduction des GES et leur effet régressif sur les ménages. Dans l'immédiat, le SPEDE sera néanmoins maintenu, puisqu'il constitue un apport de fonds important pour financer la transition. Tous les fonds qu'il génère seront affectés à cette fin. Au cours du premier mandat, Québec solidaire concevra et mettra en place une forme d'écofiscalité progressive visant à remplacer le SPEDE, qui aura pour objectif d'établir le prix de l'émission de GES à plus de 110 \$ la tonne en 2030, ce qui aura pour effet d'augmenter le coût des options polluantes.

2. Taxation des grands espaces de stationnement hors rue

Dès la fin du premier mandat, en 2021, les grands espaces de stationnement hors rue, qui ne sont pas des incitatifs à adopter un autre mode de transport, seront taxés. Ces stationnements sont à la fois un incitatif à prendre la voiture et un mauvais

usage de l'espace urbain empêchant d'autres utilisations (logement, loisirs, etc.).

3. La Caisse de dépôt et placement du Québec, partenaire de la transition

Québec solidaire modifiera le mandat de la CDPQ afin que celle-ci applique son mandat de développement économique du Québec en consacrant plus de 5 % de ses placements à des initiatives de transition écologique comme l'électrification des transports. Cet apport de la CDPQ répartira sur plusieurs partenaires le poids des importants investissements nécessaires à la transition.

AUTRES MESURES À RÉALISER ENTRE 2018 ET 2030

4. Taxation et péages à l'approche de 2030

Quand plusieurs mesures de transport collectif à l'intérieur des villes et entre celles-ci auront été mises en place, certaines vieilles habitudes devront être découragées. À partir de 2025, on haussera les taxes sur le carburant et à partir de 2028 seront instaurés des péages sur les ponts et autoroutes du Québec. Ces péages seront modulés en fonction des situations sociales et familiales.

5. Revenus fiscaux pour l'État et les municipalités

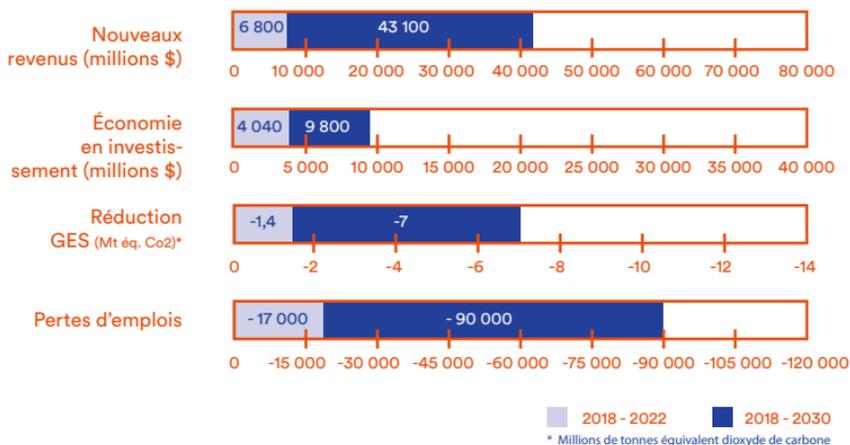
Grâce à la création d'emplois dans les nouveaux secteurs qu'elle développe, la transition écologique augmentera également les revenus de l'État québécois de près de 6,5 G\$ en impôts et taxes directes, mais aussi les revenus des municipi-

palités de 9,7 G\$ en plus de la conversion d'un point de TVQ mentionnée plus haut. Toutefois, nous ne tenons pas compte de ces sources de revenus, puisqu'elles sont indirectes, dans nos calculs sur le financement du Plan de transition.

6. Cadre financier

Bien sûr, le cadre financier de Québec solidaire comprend une série d'autres mesures de revenus qui permettront de financer cette transition.

Effets des mesures visant à financer la transition tout en étant équitable





CONCLUSION

Au cours des dernières années, plusieurs initiatives écologistes ont vu le jour afin d'inciter les entreprises et les individus à revoir leurs habitudes et à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. Pourtant, la non-atteinte des cibles fixées et l'accélération du rythme des changements climatiques nous montrent que cette approche n'est pas à la hauteur de l'urgence de la situation. Certains pays sont directement menacés par la montée du niveau des océans, tandis que la santé de certaines populations est compromise par une pollution atmosphérique persistante. Même ici au Québec, les signes du dérèglement climatique se multiplient. Les inondations au printemps, les épisodes de canicule en été, l'apparition de certaines maladies et les froids intenses en hiver sont des marques du dérèglement en cours. À tout cela s'ajoutent les multiples dangers qui pèsent sur l'agriculture et qui mettent en péril notre capacité de nous alimenter sainement. Devant ces menaces, une croissance infinie dans un monde fini n'est pas un projet de société viable ni souhaitable, mais un cul-de-sac dont il est impératif de se sortir. En ce sens, on ne peut plus espérer patiemment un changement de cap ; il faut qu'il adienne dès maintenant.

Le Plan de transition économique de Québec solidaire est une réponse à cette exigence. Il est au cœur d'une proposition de gouvernement beaucoup plus vaste et il est entièrement cohérent avec nos objectifs écologiques. Les solutions collectives sont aussi pertinentes en éducation et en santé qu'en transport ou en gestion des matières résiduelles. Dans tous les cas, nous ne nous contenterons pas d'améliorer un système qui a maintes fois montré qu'il est vicié. Notre gouvernement orientera l'économie en fonction des besoins humains, qui sont inséparables de la protection des écosystèmes et de la biodiversité. En mettant en place les conditions d'un nouveau rapport au monde naturel et à l'activité humaine, nous

jetterons les bases d'une économie respectueuse de l'environnement. Nous adopterons de plus une approche globale qui conçoit les différents secteurs de l'économie de manière interreliée. En bref, nous proposons une combinaison d'incitatifs, de réglementations et de mesures contraignantes qui assurera que les changements souhaités se concrétisent dans un avenir rapproché.

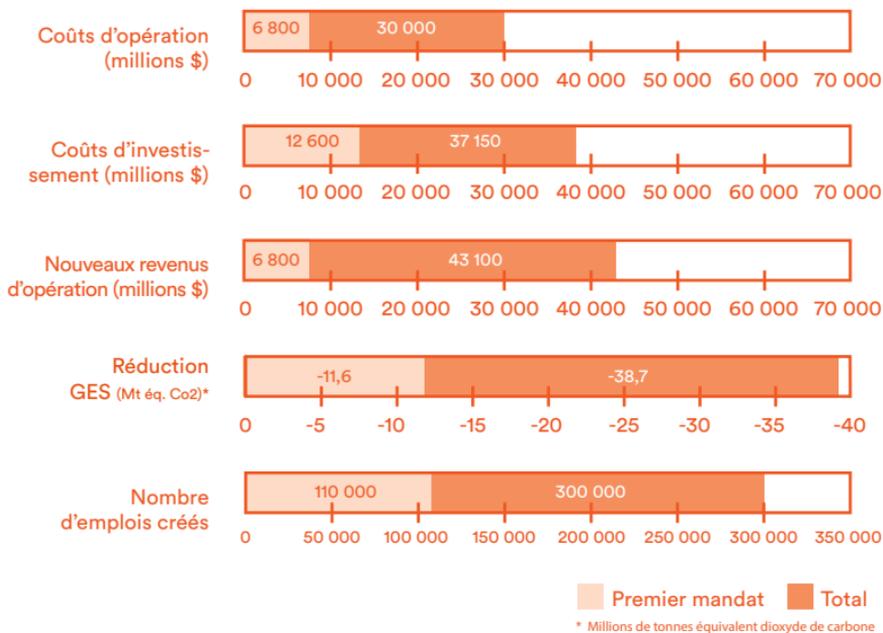
Cette approche intégrée témoigne du sérieux de notre démarche, et c'est ce qui distingue Québec solidaire des autres partis sur la question de l'environnement et des changements climatiques. Nous considérons également qu'il faut, dès notre premier mandat, entreprendre une rupture avec la fédération canadienne pour pouvoir réaliser ce plan. La priorité donnée au pétrole par les dirigeants canadiens ne permet pas de penser une économie en harmonie avec l'environnement. Depuis des décennies, leur politique industrielle nuit au Québec, favorisant tantôt les voitures ontariennes, tantôt l'extraction en Alberta. En position minoritaire, le Québec doit toujours se contenter de demi-mesures et d'un faible soutien pour réaliser les ambitions de son peuple. Réaliser une transition écologique cohérente en affirmant notre souveraineté, c'est la meilleure manière de progresser en solidarité avec les peuples du reste du monde.

Notre Plan de transition est ambitieux parce que le défi est de taille. L'argent de nos impôts ne peut pas servir à lutter contre ce projet collectif parce qu'un autre gouvernement que le nôtre en a décidé ainsi. Il nous faut tous les outils dont dispose un pays pour l'accomplir.

Nous proposons aux Québécoises et aux Québécois un projet rassembleur que nous avons les moyens de réaliser puisque nous disposons de toutes les ressources matérielles et des

connaissances pour y arriver. Mettre le cap sur une économie sobre en carbone, c'est construire une société où les citoyennes et les citoyens seront en meilleure santé, où les communautés seront plus dynamiques et qui pourra se développer sans compromettre ses propres conditions d'existence. C'est, en somme, un projet pour un Québec ayant à cœur sa souveraineté, son intégrité et le bien-être de sa population.

Effets des mesures présentées dans ce plan :



*Cette approche
intégrée témoigne
du sérieux de notre
démarche, et c'est ce
qui distingue Québec
solidaire des autres
partis sur la question
de l'environnement
et des changements
climatiques.*



**Québec
solidaire**